

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

Date de convocation :
31/03/2025

Membres :

En exercice **18**

Présents : **15**

Votants : **17**

Date d'affichage :

08/04/2025

Date de publication :

08/04/2025

Le 07 avril 2025 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORêt, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

Étaient représentés : Carine LASSOUANE par Lionel COUBRA et Vincent NEVOT par Anne-Cécile DUCOSSON

Absent : Daniel BORDES

Secrétaire de séance : Katia PÉDEMAY

DÉLIBÉRATION N° 2025-19

OBJET : Vote des subventions de soutien aux évènements des associations communales – exercice 2025

Il est rappelé les précautions à suivre pour l'attribution de subventions aux associations et notamment pour les conseillers municipaux qui participent à la gestion d'une association ou ont un lien affectif, familial, professionnel... avec un représentant de ladite association.

Les différentes subventions seront donc soumises au vote une par une, étant entendu que tout élu ayant un lien avéré avec une association ne prendra part ni au débat ni au vote.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal devra se prononcer sur les attributions 2025 de subventions de soutien aux évènementiels des associations communales (**enveloppe maximale de 10 000 €**), dont le dossier de demande a été déposé, comme suit :

Noms de l'Association et de l'évènement	Subventions sollicitées
APE CABANACAILLES – Course d'obstacles à faire en famille prévue le 18 mai 2025 au Stade Goujon	1 000 €
CLUB MODÉLISTE (CMB) – Meeting d'aéromodélisme à l'aérodrome de Cabanac	300 €
LES NOISETINES – Patinoire éphémère prévue du 05 au 07 décembre 2025	2 500 €
PCPS – Concert de chants corses à l'église de Cabanac le 27 septembre 2025	500 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS – Spectacle laser à l'occasion du bal des Pompiers du 13 juillet 2025	3 000 €

COLLECTIF D'ASSOCIATIONS (AJM association porteuse)– Fête locale 05 juillet 2025 et portée par 13 associations communales	2 500 €
BUDGET PRIMITIF 2025	9 800 €

1) APE CABANACAILLES

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **1 000 €** à l'APE CABANACAILLES pour l'organisation d'une course d'obstacles à faire en famille prévue le 18 mai 2025 au Stade Goujon.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

2) CLUB MODÉLISTE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **300 €** au Club modéliste pour l'organisation d'un meeting d'aéromodélisme à l'aérodrome de Cabanac.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

3) LES NOISETINES

Lionel COUBRA ne prend part ni au débat ni au vote

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **2 500 €** aux Noisetines pour l'organisation d'une patinoire éphémère prévue du 05 au 07 décembre 2025.

POUR : 16

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

4) PATRIMOINE ET CULTURE EN PAYS DE SÉGUR

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **500 €** au Patrimoine et Culture en Pays de Ségur pour l'organisation de chants corses à l'église de Cabanac le 27 septembre 2025.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

5) AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Olivier FORêt ne prend part ni au débat ni au vote

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **3 000 €** à l'Amicale des Sapeurs Pompiers pour l'organisation d'un spectacle laser à l'occasion du bal des Pompiers du 13 juillet 2025.

POUR : 16

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

6) ASSOCIATION DES JEUNES MUSICOS – AJM

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **2 500 €** à l'AJM pour l'organisation de la fête locale prévue le 05 juillet 2025 et portée par 13 associations communales.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 033-213300775-20250407-2025_19-DE



Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 07 avril 2025

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance



Katia PÉDEMAY